

Bulletin municipal 2024

Commune de Saint Pierre Dels Forcats

Décembre 2024 Janvier 2025
Numéro 24 - Édition municipale - Mairie de Saint Pierre Dels Forcats



21 Grand Rue 66210 Saint Pierre Dels Forcats
www.stpierre.fr

CONTACTS UTILES

Station du Cambre d'Aze : 04.68.04.25.25
Site internet : www.trio-pyrenees.com

ESF : 04.68.04.26.57

École : 04.68.04.20.35

PNR : 04.68.04.97.60

**Communauté de Communes Pyrénées
Catalanes** : 04.68.04.49.86

Déchetterie Bolquère : 04.68.04.64.54

Scolaire/Périscolaire/Centre de Loisirs :
04.68.04.49.86

Crèche : 04.68.04.20.75

Maison sociale à Font-Romeu :
04.68.30.19.58

Permanences sociales sur rendez-vous
04.68.30.19.58

Aide à domicile ADMR : 04.68.04.31.56

**Syndicat d'eaux du Cambre d'Aze
SIAEPA** :
07.87.31.02.39
04.68.04.17.36

Dépannage électricité : 09.72.67.50.66

**Contact présence verte et animation
séniors** : 04.68.04.49.86

Météo montagne : 32 50

Etat des routes PO : 04.68.38.12.05

Trésorerie de Prades : 04.68.96.07.85
www.servicepublic.fr

**Services publics de proximité - Faciliter
les démarches du quotidien** :
07.56.36.87.06

SOMMAIRE

· Mot du Maire.....	P3
· Finances.....	P4
· Centre du Cambre d'Aze.....	P6
· Travaux.....	P7
· Incivilités.....	P9
· TRIO — Lotissement communal.....	P10
· Bilan sécurité.....	P11
· SIAEPA	P12
· Du nouveau dans nos services.....	P13
· Ecole.....	P14
· Camping-car Park.....	P15
· Festivités.....	P16
· Bibilothèque — Adressage.....	P18
· Contacts professionnels.....	P19
· État civil.....	P20

MAIRIE SAINT PIERRE DELS FORCATS

Téléphone : 04.68.04.21.04

Mail : accueil@mairiestpierreforcats.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h

Maire et adjoints sur rendez-vous



LE MOT DU MAIRE

Rien de bien nouveau au niveau national ou international, si ce n'est que 2024 a apporté avec fermeté la confirmation d'une situation qui se dégrade dans une conjoncture de plus en plus conflictuelle et délicate.

Le changement climatique représente aujourd'hui une véritable menace pour les écosystèmes, les activités économiques et la qualité de vie des habitants, notamment en Montagne.

Or, bien que le droit à la différenciation pour les collectivités de montagne soit reconnu depuis janvier 1985 par la « Loi Montagne », la spécificité de nos territoires est de plus en plus difficile à faire reconnaître par les instances gouvernementales et administratives, ce qui rend toute application différenciée encore plus difficile à faire valoir.

Il en ressort beaucoup de frustration, des inquiétudes et un mal-être grandissant.

Pour notre équipe communale, l'important projet de requalification de la Place des Forains en un espace intergénérationnel prend forme.

Bien que la totalité de ce projet soit prévu dans sa réalisation sur cette année 2024, certains aléas ont occasionné des retards de livraison, indépendamment de notre volonté.

Il a donc fallu s'adapter et pour cette année, rendre à minima le parking et les trois impasses utilisables avant l'hiver.

L'entreprise Colas détentrice du marché concernant les revêtements bitumeux a su assurer ce challenge, pourtant pas si évident à réaliser compte tenu du fait que leur centrale à goudrons ne fonctionne plus sur les hauts cantons à partir du 15 novembre.

Les travaux et aménagements manquants seront repris dès le printemps 2025.

A noter qu'en cours de projet, nous avons demandé au Sydeel (réseaux secs) de rajouter un réseau permettant d'adapter deux nouvelles prises pour recharges de véhicules électriques ce qui portera à quatre l'équipement communal.

Pour le moment, ces dernières resteront en attente mais pourront être mise en service, le cas échéant, si une demande plus importante se faisait jour.

Concernant la mise en discrétion des réseaux secs,

certains enfouissements n'ayant pas été réalisés « dans les règles de l'art », notamment sur la D32, une mise en conformité sera nécessaire dès le printemps, avant la reprise des revêtements bitumeux et la suppression des câblages aériens encore existants sur le parking.

Un plan de financement détaillé et explicatif est joint dans les pages suivantes.

Le Centre du Cambre d'Aze (ex-Éclaireurs et Éclaireuses de France) en cours de rachat (convention 2023 à 2026 avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie) s'avère au fil des années être une réussite.

En effet, cet immeuble laissé vacant que nous avons petit à petit réhabilité avec quelques moyens financiers surtout dédiés aux mises en place d'équipements sécuritaires et beaucoup d'énergie de nos services communaux, propose désormais 24 chambres (simples ou doubles) aux travailleurs saisonniers (hiver et été). Son taux de remplissage sur l'année écoulée est voisin de 70 % et permet, conjugué aux recettes cumulées du loyer de la cantine scolaire et de la maison pastorale de couvrir 85% des charges.

Le fait que la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes ait récemment répertorié notre Centre dans un prospect publicitaire dédié aux travailleurs saisonniers sur son territoire devrait également booster son remplissage.

Autre élément important pour la poursuite de son exploitation, un avis favorable de reclassement a été donné par la CAPRA. Ce dernier est désormais reclassé en catégorie 5, activité principale O (hôtels et pension de famille).

Dans le registre des investissements, la réhabilitation du rocher d'escalade du Mouli est terminée.

Compte tenu des très bons retours que nous recevons, même s'ils ne peuvent être chiffrés en terme purement financiers, ces investissements contribuent à améliorer l'image de notre village et de sa capacité de s'inscrire dans la fidélisation d'un tourisme quatre saisons plus diversifié.

Un plan de financement détaillé est joint dans les pages suivantes.

Bien que la presse, les médias ou les pouvoirs publics le ressassent régulièrement, je souhaite à nouveau vous alerter et vous responsabiliser sur la gestion de l'eau.

Comme vous aurez pu le constater, bien qu'atténuée par les dernières pluies d'automne, la sécheresse continue de sévir sur le territoire de notre commune.

Des enneigements déficients qui se vérifient (- de 2 mètres mesurés en cumul la saison dernière à la station de ski) c'est trois fois moins que sur la moyenne des dix dernières années, corroborent à cette situation.

Sur ce thème, je me joins aux recommandations faites par le Président du Syndicat Intercommunal (SIAEPA) qui gère les prérogatives liées à la gestion de l'eau et à de celles des instances préfectorales qui nous demandent de rester très raisonnables et vigilants dans la gestion de cette ressource vitale qui est loin d'être inépuisable.

De plus, les réseaux (eau + assainissement) sont en très mauvais état.

Nous essayons bien d'améliorer certains secteurs mais les moyens manquent.

Ce sera à n'en pas douter le « gros chantier » des années à venir, peut être avec le concours de la Communauté de Commune, puisque cette compétence devrait lui être transférée en 2026...

La SPL TRIO à laquelle le Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Cambre d'Aze a adhéré en juin 2022 a connu en avril 2024 un changement majeur au niveau de sa direction générale.

En fait, Monsieur Charre en place depuis sa création a décidé de mettre un terme à son contrat.

Il a été remplacé à ce poste par Monsieur Alexis Righetti, lequel a pris ces fonctions le 1^{er} octobre 2024.

Nous lui souhaitons une rapide intégration et une très belle réussite.

Au niveau des réalisations, l'ancien télésiège de l'orée (liaison St Pierre/ Eyne) a été remplacé par un TK à enrouleur lequel avec un débit de 900 skieurs/heure devrait fluidifier grandement le trafic sur cette zone. Après la démolition du Chalet Sylvain remplacé par un accueil mieux adapté au Pla du Cambre d'Aze, c'est le premier investissement marquant sur notre site.

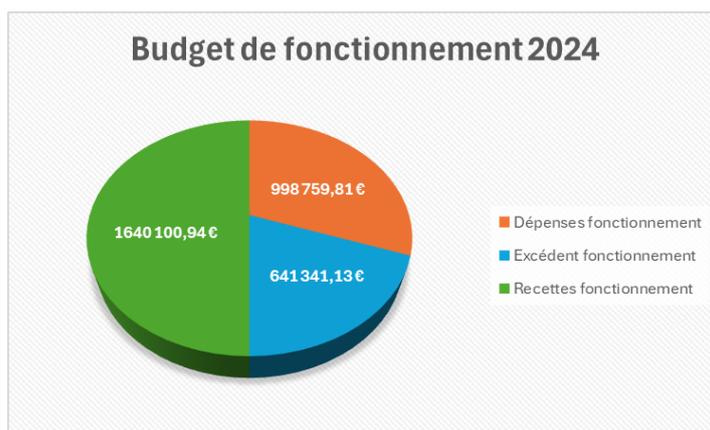
Bien que ralentis par des autorisations émanant d'une administration toujours plus compliquée et réticente à rendre des décisions, les autres projets prévus dans le plan d'affaires restent néanmoins d'actualité.

Souhaitons que 2025 soit plus favorable

En réitérant mes vifs remerciements à mes collègues élus et à l'ensemble de nos équipes communales pour leurs complets investissements et dévouement, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux et vous souhaite une très belle année 2025.

Pierre BLANQUE

FINANCES



L'excédent de fonctionnement de 641 341,13 a été reporté en recettes d'investissements, sur le budget 2024.

Il permet d'assurer le remboursement annuel du capital des emprunts pour 161 686, 90 € (le paiement des intérêts annuels des emprunts d'un montant de 53 389, 29 € a été défalqué de l'excédent de fonctionnement) et contribue au financement des nouveaux investissements.

L'équilibre budgétaire est réalisé au niveau de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Les principales recettes et dépenses de fonctionnement du budget 2024 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	385 007,00 €		
Dépenses de personnel	296 700,00 €	Recettes des services	49 833,00 €
Autres dépenses de gestion courante	149 663,85 €	Impôts et taxes	717 399,00 €
Atténuations de produits	9 895,00 €		
Dépenses financières	53 389,29 €	Dotations et participations	100 655,04 €
Total dépenses réelles	894 655,14 €	Autres recettes de gestion courante	101 700,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	Recettes exceptionnelles	2 000,00 €
Dépenses exceptionnelles	500 €	Recettes financières	3 377,31 €
Autres dépenses	30 000 €	Autres recettes	0,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	73 604,67 €	Atténuation de charges	500,00 €
		Total recettes réelles	975 464,35 €
		Excédent brut reporté	662 636,59 €
Virement à la section d'investissement	641 341,13 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	2 000,00 €
Total général	1 640 100,94 €	Total général	1 640 100,94 €

Les recettes de fonctionnement prévues représentent 1 640 100. 94 € dont un report positif de 662 636.59 € (excédent de fonctionnement antérieur).

Les dépenses de fonctionnement prévues représentent 1 640 100. 94 €, dont un virement à la section d'investissement (autofinancement) de 641 141. 13 €.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et bonne année 2025.

Ghislaine LINTZ

FORÊT COMMUNALE

Affouage

L'inscription pour l'affouage 2025 se déroulera aux mois de février et mars.

La délivrance des lots d'affouage par l'Office National des Forêts sera ainsi avancée au printemps.



DES NOUVELLES DU CENTRE DU CAMBRE D'AZE

Les conditions d'accueil des travailleurs saisonniers au Centre du Cambre d'Aze ont été encore une fois améliorées avec la réhabilitation de 4 nouvelles chambres (2 chambres avec lit double pour les couples et 2 chambres avec lit simple) ainsi qu'une salle de bain supplémentaire. Nous avons investi dans des meubles de cuisine supplémentaires ainsi que de nouveaux sommiers et matelas. Nous mettons également en place le wifi.

Beaucoup de dons sont également faits par les citoyens de Saint Pierre Dels Forcats en terme d'ameublement comme des canapés, table basse, vaisselles, ... Nous tenons à vous remercier pour votre appui.

Place à feu

La forêt communale de Saint Pierre Dels Forcats possède une place à feu agréée située au Pla du Cambre d'Aze.

Son utilisation est règlementée :

- Interdiction stricte d'allumer du feu en dehors des foyers spécifiquement aménagés et identifiés,
- Interdiction de stocker des éléments combustibles,
- Extinction du feu après usage avec de l'eau,
- Feu interdit par vent fort,
- Feu interdit en période de risque d'incendie (Prévision du risque journalier affiché à l'entrée de la piste forestière du Pla du Cambre d'Aze).

Vincent ECHARD

A ce jour nous proposons 24 chambres à la location dont 6 chambres avec lit double pour les couples et 18 chambres avec lit simple.

Les personnes ayant séjourné au centre sont très majoritairement satisfaites des conditions d'hébergement et d'accueil.

Une plaquette d'information a été réalisée afin de pouvoir communiquer auprès des employeurs du secteur qui seraient à la recherche de logement pour pouvoir héberger leur saisonnier.



PARKING DES FORAINS ET IMPASSES ADJACENTES

Pour notre équipe communale, l'important projet d'aménagement et de requalification de la Place des Forains en un espace intergénérationnel prend forme.

Note technique

Pour rappel, ce projet, comprend ;

- La réfection du parking en 30 places de stationnement,
- La réfection des impasses des lupins, tilleuls et églantiers,
- La réfection des réseaux d'eau potable, usées et secs sur ces trois espaces + D32,
- Le repositionnement des containers à ordures ménagères,
- La mise en place de toilettes publiques,
- L'aménagement de l'espace ludique (jeux pour les enfants, terrain de pétanque, grillade)

Les travaux et aménagements manquants seront repris et terminés dès le printemps 2025.



Note financière (sur travaux déjà effectués au 30/11/2024 et prévisionnel espace ludique)

Marchés	Entreprises	Montants HT	Fonds propres/ total projet	Subventions/ total projet
Réseaux humides (*)	COLAS	189 447 €		
Rts bitumeux (**)	COLAS	184 316 €		
Réseaux secs (***)	SYDEEL	245 870 €		
Éclairage (****)	EIFFAGE	22 954 €		
Prévisionnel espace ludique	Diverses	100 000 €		
Totaux		742 587€	55 %	45 %

(*) Réseaux humides :

Les réseaux humides devaient logiquement être portés financièrement par le SIAEPA (syndicat intercommunal de l'eau potable et assainissement du Cambre d'Aze).

Ce projet étant trop important par rapport à sa capacité financière, c'est la commune qui a fait l'avance des travaux. Une convention a été mise en place entre la commune, le syndicat et la Trésorerie afin que la commune puisse récupérer les subventions et la FCTVA allouées sur cette partie de projet.

(**) Revêtements bitumeux :

Compte tenu de la surface relativement importante à goudronner, notre réflexion s'est portée sur la possibilité de poser des « goudrons filtrants » beaucoup plus écologiques que « l'enrobé à chaud » traditionnel.

Les échanges que nous avons eu avec les professionnels ont été sans équivoques.

En montagne, seuls résistent correctement au gel sur le long terme les « enrobés dits à chaud », d'où notre décision, compte tenu également du coût, de valider ce type de revêtement.

En complément, un réseau pour récupérer les eaux pluviales a été mis en place. Ce dernier a été connecté au réseau pluvial servant l'agriculture déjà existant sur la commune.

Pour réaliser cette partie, nous nous sommes appuyés sur le SIVM (Syndicat Intercommunal Voirie) auquel la commune adhère. Pour ce faire, ce syndicat a obtenu un prêt bancaire que nous rembourserons sur 15 ans au prorata de notre utilisation et une subvention de 67 K€).

(***) Réseaux secs :

Nous avons signé une convention avec le Sydeel, lequel a par la suite sous-traité ce marché avec la société Eiffage Énergie avec laquelle nous avons rencontré plusieurs problèmes sur les réseaux. Ces derniers seront entièrement repris et mis en conformité.

(****) Nous avons confié l'éclairage (photovoltaïque) à cette même entreprise.

Pour parfaire le financement de la totalité du projet, un prêt de 200 k€ /15 ans au taux fixe a été contracté chez la Caisse d'épargne.



Impasse des Lupins

ROCHER D'ESCALADE

Notre technique

Nous avons entrepris la réhabilitation du rocher du Mouli à partir de juin 2022 suite à des courriers émanant de l'ONF qui nous mettaient en garde (avec menace d'interdiction d'utilisation du Rocher) sur la dégradation constatée sur ces parois (effritement sur certaines zones).

Bien que jamais réellement constatées par les professionnels ou associations qui l'utilisent depuis des lustres et notamment par le CNEC, nous avons été contraints d'entreprendre les travaux de réhabilitation et de sécurisation imposés et de ce fait, avons saisi l'occasion avec l'aide du PNR pour l'étude, d'améliorer ses abords.

Ce chantier, bien soutenu au niveau des subventions, qui a été suivi et contrôlé par Alain Place (réfèrent et guide de haute montagne) comprend :

- La sécurisation des parois,
- Le remplacement des moyens d'encrage défectueux,
- La sécurisation du canal d'arrosage (pose de grilles sur le pourtour),
- La sécurisation du sentier à la base du rocher (pose de barrières),
- L'aménagement d'un parking (serrat del mouli),
- La mise en place de toilettes publiques,
- La mise en place de tables et poubelles,
- La mise en place d'un panneau d'information (en attente d'être posé).



Toilettes publiques

Note financière

Marchés	Entreprises	Montants HT	Fonds propres / total projet	Subventions/ total projet
Sécurisation parois + moyens d'encrage	RTM // VTS	31 312 €		
Aménagement parking	COLAS	16 820 €		
Pose barrières + tables + poubelles	BCK équipement	9 600 €		
Travaux effectués agents communaux + matériels utilisés		15 774 €		
Toilettes publiques + SIAEPA	SAGELEC	38 010€		
Branchement électrique (Toilettes publiques)	ENEDIS	9 898 €		
Totaux		121 414 €	31 %	69 %

INCIVILITÉ

Ce n'est pas un problème nouveau dans ce village mais qui devient de plus en plus récurrent et de fait, mérite que la municipalité y consacre beaucoup plus d'attention.

Ce problème concerne les déjections canines sur les espaces publics ou privés.

De nombreuses observations ont été faites sur des chiens qui divaguent sans leurs maîtres et deviennent un problème réel, dépassant le cadre de la simple nuisance de salubrité par le dépôt de leurs crottes mais en engendrant également un vrai problème de sécurité.

Cette observation se vérifie également sur des chiens tenus en laisse par leurs maîtres sans que ces derniers ne se préoccupent réellement des déjections laissées par leurs « protégés » sur les espaces publics ou privés.



Être propriétaire d'un animal, quel qu'il soit, c'est en être responsable entièrement et cela implique aussi de ramasser ses déjections quand cela s'avère nécessaire.

Pour des raisons sanitaires, la Loi interdit les déjections de chiens sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et jeux publics réservés aux enfants.

En l'absence de fourrière (y compris communautaire) et ne disposant pas de police municipale, nous souhaitons vivement que ce petit rappel concernant le manque de civisme ignoré par certains de nos concitoyens permette dans l'application de cette Loi, de respecter ces règles de vie essentielles du bien vivre en société.

Pierre BLANQUE

TRIO PYRÉNÉES : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE CAMBRE D'AZE

Bonjour à tous,

Voilà 4 saisons que j'occupe le poste de responsable de la station du Cambre d'Aze, 4 saisons toutes différentes, comme toutes les saisons en montagne d'ailleurs.

Cette année, la saison a commencé de la meilleure des façons, tardivement certes, mais une belle chute de neige et du froid, nous ont permis d'assurer de belles vacances de fin d'année malgré un domaine réduit qui aujourd'hui s'élargit au fil des jours grâce au travail et à la motivation de mes équipes. Nous croisons tous les doigts pour une chute de neige avant les vacances d'hiver afin d'atteindre le sommet du Cambre d'Aze et exploiter son domaine skiable à 100%.

LOTISSEMENT COMMUNAL

La commune a déposé le 7 janvier 2025 un permis d'aménager sur le secteur lieu-dit « LES COMES » à l'entrée du village, l'instruction est en cours à la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

Ce lotissement communal sera composé de 29 lots entre 270 m² et 640 m². Ce projet est essentiel au développement de la commune, la volonté du conseil municipal est de donner accès à la propriété et d'accueillir de nouvelles familles en résidence principale dans son village.

Nous vous informerons de l'avancée de ce dossier jusqu'à la date de commercialisation des lots.



Je vous ai parlé de mes 4 saisons au début de mon écrit, c'est peut-être un signe pour commencer à écrire la page du « 4 saisons du Cambre d'Aze » dès la saison estivale 2025. Le travail déjà bien avancé nous permet d'annoncer de belles choses pour cette nouvelle exploitation.

En attendant cette chute de neige, et la saison estivale 2025, mes équipes se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé, de travail et de joie pour cette nouvelle année 2025.

Au plaisir de vous croiser.

Jérémy LAUBRAY, Responsable du Cambre d'Aze



Bilan Sécurité 2024 :

Un engagement collectif pour Saint Pierre Dels Forcats

L'année 2024 a marqué une étape importante pour Saint Pierre Dels Forcats en matière de sécurité et de prévention. Grâce aux efforts conjoints de tous, nous avons enregistré une baisse significative des interventions des secours, reflet de l'efficacité de nos actions préventives et de la prudence de nos habitants.

Les alertes de vigilance météorologique ont également diminué cette année, et la sécheresse s'est révélée moins marquée qu'en 2023, réduisant les risques pour nos massifs forestiers. Néanmoins, la vigilance demeure indispensable face à ces enjeux environnementaux persistants.

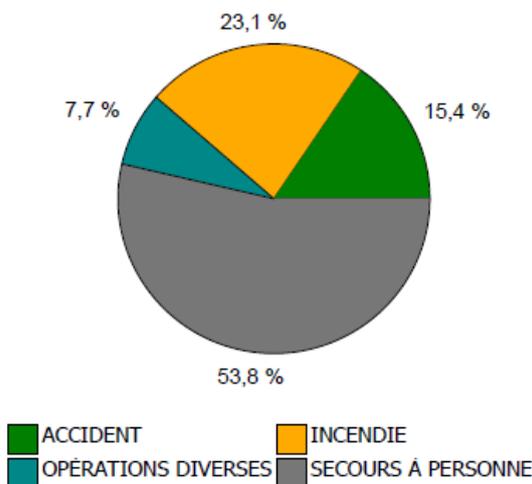
Nous saluons l'initiative des sapeurs-pompiers de Mont-Louis qui, via une campagne de recrutement sur les réseaux sociaux, ont renforcé nos équipes d'urgence. Merci à tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, ayant répondu à cet appel. Votre mobilisation est une richesse pour notre commune.

Le Plan Communal de Sauvegarde et le DECRIM seront prochainement révisés, suivis d'un exercice grandeur nature visant à tester notre réactivité en situation de crise. Par ailleurs, nous invitons les habitants possédant des compétences médicales, techniques, ou en mesure d'offrir de l'hébergement ou de l'alimentation à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. Votre contribution renforcera notre réserve communale.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux qui participent activement à la sécurité de notre commune. Votre engagement collectif garantit un avenir serein et sécurisé pour Saint Pierre Dels Forcats.

Jean-Marie PINEDE

Activités Operationnelles sur le territoire de la commune



Répartition des Interventions par catégorie de sinistre	Nb inter	Charge OPS (hommes x heures)
ACCIDENT	2	14
INCENDIE	3	15
OPÉRATIONS DIVERSES	1	2
SECOURS À PERSONNE	7	23
Total	13	54

Contacts utiles :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17



SIAEPA DU CAMBRE D'AZE

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite tout d'abord une bonne et heureuse année 2025, en espérant que les temps difficiles que nous traversons s'achèvent rapidement.

En tant que Président du SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement) du Cambre d'Aze, je me permets de vous présenter les nouveaux membres élus du comité syndical, composé de deux représentants par commune membre :

La Cabanasse : M. Serge Polato et M. Garericolas
Mont-Louis : Mme Bergès et M. Letouzé
(suppléants : Mme Pailloux et M. Issèle),
Saint-Pierre-dels-Forcats : M. Pinède et moi-même
(Suppléants : MM. Gaurrenne et Echard).

Notre objectif, en 2025, est de poursuivre la dynamique initiée précédemment, tout en rationalisant certains aspects, afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de nos réseaux vieillissants car une grande partie ont été réalisés avant la création de notre syndicat en 1959.

Je souhaite également vous présenter les agents du SIAEPA qui vous servent au quotidien. Ils sont actuellement au nombre de quatre : M. Nicolas Falgaronne responsable technique du syndicat depuis 2022 aidé par M. Frédéric Palmade, assurant à eux deux l'entretien et la maintenance de nos réseaux eau potable et assainissement.

Mme Sarah Edde, ingénieur mutualisé entre quatre syndicats des eaux.

Enfin, Mme Magali Kherkhour travaille pleinement au syndicat, en tant que secrétaire, depuis le mois de décembre dernier, après un remplacement.

Ces agents sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter, au 07 87 31 02 39 ou 04 68 04 17 36.

Le schéma directeur d'eau potable pour les 10 années à venir sur les trois communes. Il s'agit d'une étude globale du système d'alimentation eau potable, débouchant sur un programme priorisé de travaux.

La plupart des travaux et études programmés à ce jour sont subventionnés à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau.

Cependant, pour assurer la réalisation de notre programme de travaux via notre part d'autofinancement (les 40 % restants après déduction des subventions), ainsi que le fonctionnement de notre service public, il est également nécessaire d'augmenter le prix de l'eau, resté inchangé depuis 2022. Vous serez prochainement destinataires d'une note d'explication à cet effet.

Le « juste prix », fonction de nos recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement, a été voté lors du comité syndical du 19 décembre 2024, et prend effet au 1^{er} janvier 2025.

J'ai conscience de l'effort demandé en cette période complexe, mais je vous assure de la nécessité de cette hausse, qui nous permettra d'assurer un service public de qualité. La modernisation de nos réseaux demande un effort financier de nous tous, car cela représente un investissement de 6 millions d'euros sur les 10 ans à venir pour assurer la distribution de l'eau et l'assainissement.

A cette occasion je tiens à remercier :

- la mairie de Saint Pierre Dels Forcats pour l'aide apportée en faisant l'avance pour le renouvellement des réseaux rue des écureuils, et surtout place des forains et impasses attenantes,
- la mairie de la Cabanasse pour l'aide apportée en faisant l'avance pour le renouvellement des réseaux rue de l'ancienne poste, en attente des subventions pour rembourser les communes. Sans ces aides les travaux n'auraient pu être entrepris.

Enfin, je vous assure que mon objectif, en tant que Président, est d'assurer la pérennité de ce service public vital de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, géré en régie directe (hormis pour la station d'épuration, exploitée par Suez, sous le contrôle du SIAEPA). Cette gestion implique une meilleure réactivité, une plus grande transparence, mais également la garantie de placer l'intérêt général au cœur de nos décisions.

Il est formellement interdit :

De déverser dans les réseaux toute matière ou substance susceptible de mettre en danger les agents du service assainissement, de causer des dommages aux installations ou de perturber leur fonctionnement (lingettes... produits d'hygiène dits biodégradables...)

De procéder à toute intervention sur les ouvrages du syndicat (canalisations, branchements, raccordements « pirates », manœuvre de vannes ou toute autre intervention)

Je vous rappelle que lors d'absences prolongées il vous appartient de fermer l'arrivée d'eau et de nous signaler toute consommation anormale afin de prévenir les fuites.

Je précise que toute intervention sur réseau privé fuites ou débouchage sont à la charge de l'abonné.



Bien à vous,

Le Président, Daniel FOURNIER

DU NOUVEAU DANS NOS SERVICES

Départ à la retraite de Patrick INGLES, chef du service technique, à qui nous adressons nos vifs remerciements pour son engagement sans faille.

Enfant de la commune qu'il n'a jamais quittée, il a été employé par la station à partir de 1981 (de perchman à chef d'atelier), par le SIMV de Mont-Louis, puis par la Mairie de Saint Pierre durant plus de 20 ans.

Bienvenue à Frédéric SIMONET au poste de chef du service technique.



Patrick INGLES



Frédéric SIMONET

UNE ECOLE VIVANTE ET OUVERTE

Cette année, quarante élèves du CE2 au CM2 fréquentent l'école de Saint Pierre où de nombreux projets fourmillent...

Les élèves de CM1/CM2 ont pu bénéficier en octobre d'un voyage de quatre jours dans l'Aubrac à la découverte de l'eau et de son utilisation par l'homme grâce à un échange inter parcs proposé par le Parc Naturel Régional. Ce fut l'occasion pour les élèves et leur nouvelle enseignante, Cécile Aubry, d'apprendre à se connaître, créer des liens. Une exposition sera visible dans la salle des fêtes du village très prochainement.

La classe de CE2/CM1 poursuit de son côté le projet d'Aire Terrestre Educative à côté du centre du Cambre d'Aze. Au programme cette année, les oiseaux, les vers de terre, les limaces et les escargots. Avec l'aide d'Esther de l'association Pyrénéa et François Doleson, animateur nature, nous observons et comptons comme de vrais scientifiques les petites bêtes de notre zone. Nous vous convierons en juin afin de vous faire découvrir le projet. Une pièce de théâtre vous sera aussi proposée le vendredi 2 mai l'après-midi. Grand frisson et humour seront au rendez-vous !

Le sport est toujours à l'honneur dans l'école du village. Les élèves ont participé à une rencontre de jeux coopératifs avec les écoles de Mont-Louis et La Llagonne en octobre, un tournoi de lutte avec les élèves de cycle 3 du plateau en novembre au collège de Font-Romeu. A présent, nous allons à la piscine de Targasonne tous les lundis et vendredis du mois de janvier. C'est un vrai plaisir pour tous d'apprendre à nager ! Enfin, nous irons au col de La Llose glisser avec des skis de fond début février.

Nous espérons chers habitants du village que nous aurons l'occasion de vous connaître prochainement. L'ensemble des élèves et des

membres du personnel de l'école en profite pour vous souhaiter une merveilleuse année 2025 !

Les élèves et enseignantes de l'école de Saint Pierre dels Forcats



Rencontre de jeux coopératifs



Sortie des CM1/CM2 dans l'Aubrac



Tournoi de lutte au collège

Piscine de Targasonne



CAMPING CAR PARK

La commune s'est dotée depuis juillet 2021, d'une aire de Camping-car d'une capacité de 24 places, gérée par le réseau européen Camping-car Park.

Située en pied de pistes, cette aire ravit les camping-caristes, avec sa vue imprenable sur la vallée de la Têt d'un côté et la forêt communale et la station de ski de l'autre.

1197 camping-cars en 2024 ont été enregistrés, ce qui représente d'après les statistiques qui nous sont transmises 2993 touristes qui ont séjourné sur la destination.

La fréquentation est équilibrée avec 50.6% des nuits de mai à septembre et 49.4% sur le reste de l'année.

Les clients apprécient l'offre avec une note de 4.4/5, notre supérieure à la moyenne du réseau qui est de 4 /5.

La part de la clientèle espagnole est importante, elle représente 18.6% de la clientèle étrangère totale.

La durée moyenne des séjours (1.4 jour) est supérieure à la moyenne du réseau.

Une fréquentation en constante progression

Entre l'année 2022 et 2024, l'augmentation est de 78.77 %.

En 2022 la somme reversée à la commune était de 6 180€.

Le chiffre d'affaires reversé à la commune pour l'année écoulée a été de 11 818 € en hausse par rapport aux années antérieures.

La société Camping-car Park conserve 30 % de la consommation pour commission de gestion commerciale.



LE COMITÉ DES FÊTES, C'EST ÇA !

Une bande de copines qui décide de s'unir pour vous organiser les plus belles fêtes de la commune.

Toutes unies dans l'effort lors des manifestations pour vous faire plaisir, les bénévoles donnent de leur personne pour vous permettre de passer un excellent moment en leur compagnie.

Rire, joie, bonne humeur, partage... voilà ce qui nous représente le plus.

Nous avons encore une fois passé une très belle année à vos côtés.

Pleins d'idées et d'événements à venir alors venez profiter d'une vraie et authentique aventure humaine au cœur de votre si beau village !

N'hésitez pas à suivre nos aventures sur Facebook et Instagram

Facebook : www.facebook.com/profile.php?id=100064373334179

Instagram : https://www.instagram.com/cdf_stpierredelsforcats/

Nous vous remercions et à très bientôt...

FESTIVITÉS

A l'occasion des feux de la Saint Jean, le Maire a remis la médaille de la Ville à trois anciens élus de la commune qui ont été élevés par la Préfecture au rang de Maire honoraire pour Jean-Luc MOLINIER, Adjoint au maire honoraire pour Henri PALAU et Antoine RODRIGUEZ. A eux trois, ils comptabilisent plus de 100 années passées au service de ce village !



De gauche à droite : Pierre BLANQUE, Henri PALAU, Antoine RODRIGUEZ, Jean-Luc MOLINIER

Jean-Marie PINEDE a remis la médaille de la ville à 6 sportifs de haut niveau, véritables ambassadeurs de Saint Pierre Dels Forcats, qui ont porté haut les couleurs de notre commune sur les scènes nationales et internationales : Shawna PENDRY (Biathlon), Oscar VANDENBORRE (Triathlon), Léon VANDENBORRE (Triathlon), Raphaël PINEDE (Ski alpinisme), Manon PINEDE (Ski alpinisme), Estelle ALIEU (Ski-joëring, cani-VTT).



De gauche à droite : Jean-Marie PINEDE, Raphaël PINEDE, Léon VANDENBORRE, Oscar VANDENBORRE, Manon PINEDE, Estelle ALIEU, Shawna PENDRY

Les bénévoles du Comité





Toutes générations confondues



Noël des enfants

Ciné plein-air le 21 août sur le parking des pistes, organisé par la mairie, le réseau médiathèques de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes et le comité des fêtes.



Ciné plein-air sur le parking des pistes

Cette année encore, en préambule des fêtes de Noël, la municipalité a convié autour d'une même table, ses aînés, ses services communaux et syndicaux, son comité d'animation et ses élus.



Le 14 décembre la municipalité et le comité des fêtes ont organisé une après-midi créative pour les enfants de la commune suivie de la remise de cadeaux par le Père Noël et d'un goûter.



BIBLIOTHEQUE

Chères lectrices et chers lecteurs,

La lecture étant le remède à tous les maux, voici la prescription littéraire pour l'année 2025 :

Une grande dose de belles histoires,

Une cuillère à soupe de nouveautés,

Une mesure de convivialité lors des animations avec le comité des fêtes et la mairie,

Un spray de recherche pour trouver la perle rare.

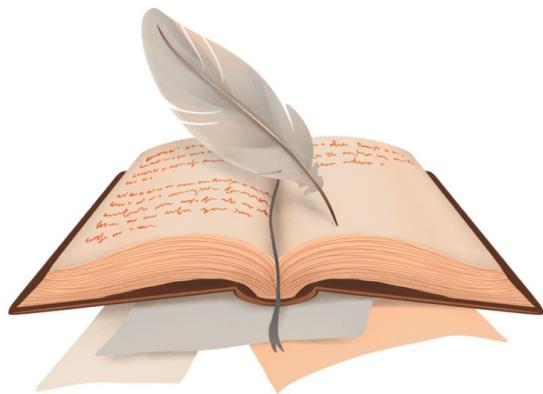
Horaires des visites : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 18h30. Hors vacances scolaires.

Les consultations sont toujours gratuites.

Je voulais surtout vous remercier de votre fidélité, d'être ensemble pour rire, sourire, passer de bons moments pour échanger et partager nos lectures.

Les jeux sont toujours à votre disposition pour des moments de rigolades ou de réflexion.

N'oubliez pas notre boîte à livres en face de l'épicerie.



Delphine MOLINIER

ADRESSAGE

La commune a entrepris depuis 2022, avec le groupe « La Poste », un audit sur l'état de l'adressage dans la commune. Un nouveau numérotage pour certaines habitations a été mis en place et 2 dénominations de voies ont été adoptées : impasse des violettes (perpendiculaire à la rue des narcisses) et impasse des mouflons (perpendiculaire à la rue des chevreuils).

Ce travail a permis d'obtenir des adresses complètes et précises. Elles facilitent la localisation des habitations par les différents services d'urgences, de soins et de secours. Elles sont également plus aisément identifiables pour les livraisons et les services dont les habitants sont susceptibles de recevoir à domicile.



Les résidents des 170 habitations concernés par la mise en place d'une nouvelle adresse ont reçu un certificat d'adresse et un guide des démarches administratives, courant 2024.

Les agents techniques ont procédé aux changements de numéros, durant le mois de novembre 2024.

Une base de données gérée par la mairie

Toutes les adresses de la commune ont été renseignées dans la Base Adresse Nationale. Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante :

<https://adresse.data.gouv.fr>

NOS ARTISANS, COMMERCANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICES

BATIMENT ET TRAVAUX

Plomberie : JOVES Jordan
Téléphone : 07 87 70 91 92

Électricité : JOVES Hugo
Téléphone : 06 31 64 81 67

Travaux intérieurs tous types : MEYER Kévin
Téléphone : 06 63 58 55 04
Facebook : Rénov&métal

Menuiserie extérieure, travaux de rénovation :
CS IMMO PALAU Christophe
Téléphone : 06 76 82 09 92

Peinture, placos, menuiseries et autres services :
BJ 66 BESSIERES Jérôme
Téléphone : 06 66 84 27 90

Menuiserie bois : IMERESE Remy
Téléphone : 04 68 04 43 21

Plaquiste jointeur, aménagement intérieur, doublage, faux plafond, cloisons : ALEX PLAQUISTE
Téléphone : 06 62 47 03 94
Email : alexplaquiste@laposte.net

Travaux publics divers : COMAS et Fils
Téléphone : 04 68 04 11 15

Entretien espace verts :
CURVALE Robert
Téléphone : 04 68 04 26 34

BRICO-JARDIN / Mike
Téléphone : 06 63 58 55 04
Mail : mike66.espv@hotmail.com

COMMERCES

Épicerie du Cambre : alimentation générale, pain cuit sur place, viennoiseries, presse, produits locaux, pizzas, FDJ
Téléphone : 04 68 04 98 57

Garage automobile Heredia :
Téléphone : 04 68 04 74 08

Skiset Montania : location matériel de ski
Téléphone : 04 68 04 25 32
Site Internet : www.skiset.com/station-ski/saint-pierre-dels-forcats/magasins/montania

Immobilier de montagne : agence immobilière
RODRIGUEZ Noémie
Téléphone : 06 74 68 47 04
Site Internet : www.agence-immobilierdemontagne.fr

SAFTI immobilier Meyer Kevin : agent immobilier
Téléphone : 07 85 65 16 98
Site Internet : www.safti.fr/votre-conseiller-safti/kevin-meyer

La Cabane du Cambre : restaurant
Téléphone : 06 70 76 94 29
Facebook : La Cabane du Cambre

Brasserie du Mouli : brasserie et distillerie
Mouli del Riu : chambres et table d'hôtes
Téléphone : 06 32 32 07 43
Site Internet : www.brasserie dumouli.com
www.moulidelriu.com

SOINS ET BEAUTE

Aurell coiffure : Coiffeuse à domicile sur le secteur
Cerdagne/ Capcir
Téléphone : 06 43 62 37 61
Facebook : Aurell'Coiffure domicile Cerdagne-Capcir

Savonnerie SAPI'NETTE
Téléphone : 07 87 13 75 32
Site Internet : <https://www.sapinettesavonnerie.com>
Mail : sapinette.savonnerie@gmail.com

PETITE ENFANCE

Assistante maternelle agréée : PINEDE Elisabeth
Téléphone : 06 87 39 59 25

PRESTATIONS

Altitude Studio : Création de sites web, Photographie (pro et particulier) Vidéo (pro et particulier)
Téléphone : 06 38 83 51 95
Site internet : <https://altitudestudio.fr>
Mail : contact@altitudestudio.fr

Naissances

- Théo LALOUETTE
- Estéban LOUVIER

Décès

- Madame Josette GAURENNE née FABRE
- Monsieur Irénée INGLES

PROCHAINES MANIFESTATIONS

St Pierre dels Forcats

16 février / 23 février / 2 mars

Salle des fêtes - 16h00
(A côté de la mairie/école)

Trois dates

**Sur place :
Boissons, crêpes,
pop corn**

Cartons :
Le carton : 5€
La planche de 3 : 12€
La planche de 6 : 15 €
La planche de 10 : 20 €
Bingo : 5€
Le sachet de jetons : 1€

Pas de réservation

A GAGNER :
Jambons,
un séjour de 3 jours 2 nuits,
un ordinateur Thomson,
une tablette Samsung,
une enceinte connectée,
une friteuse airfryer Philips
un appareil photo polaroid...

Places limitées!

En cas de mauvais temps, le comité des fêtes se réserve le droit de reporter la rifle.

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par le comité

Numéro gratuit

Photos libres de droit.

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Pierre BLANQUE,

Rédaction : Pierre BLANQUE, Ghislaine LINTZ, Marie ROYERE, Cécile LAUBRY, Nos écoliers, Les bénévoles du Comité des Fêtes, Jean-Marie PINEDE, Joëlle SERRANO, Delphine MOLINIER, Jérémie LAUBRAY, Vincent ECHARD, Daniel FOURNIER.

Mise en page et impression : Doriane CORVAISIER